

Pays de Charleroi

CHARLEROI • Espace Santé

Le poste de garde prend corps

Le poste avancé de garde de médecine générale est inauguré samedi. Il ouvrira ses portes aux patients dès ce 27 avril, au sous-sol de l'Espace Santé.

EN un lieu unique et central, trois problèmes seront réglés en une fois : le coût des consultations de gardes à domicile (et son impact sur la sécurité sociale), le poids des gardes sur les horaires des médecins généralistes et l'engorgement des services d'urgence hospitaliers par des « petits malades ».

Belle triple performance que le poste avancé de garde de médecine générale entend bien accomplir dès son entrée en fonction ce 27 avril. L'inauguration officielle de ce lieu qui occupe le sous-sol de l'Espace Santé (à savoir, les anciennes urgences de l'hôpital Gailly), se tiendra ce samedi 21 avril, en présence, si tout va bien, du ministre fédéral de la Santé, Rudy Demotte.

Le représentant de ce dernier, Bernard Vercruysse, par ailleurs médecin généraliste, était présent, hier, dans les lo-



Quatre cabinets médicaux, une salle d'attente, des sanitaires attendent les patients qui franchiront, à partir du 27 avril, les portes du poste de garde de médecine générale.

TTLAgency

caux de l'Espace Santé, en compagnie du bourgmestre Léon Casaert, de l'échevin et président du CPAS Marc Parnentier et de Rudy Gérard, médecin membre de la FAGC (fédé-

ration des associations de médecins généralistes de la région de Charleroi), l'ASBL qui gèrera au jour le jour le poste de garde.

De manière pratique et prag-

matique, le poste de garde sera accessible les week-ends et jours fériés, de la veille à 19 heures au lendemain 7 heures du matin. Le poste de garde sera immédiatement au bout

du fil pour quiconque appellera dans cette période le numéro d'appel unique déjà en service pour les médecins de garde, le 071/33.33.33.

En journée, un ou deux médecins voire plus seront en stand-by au Poste. La nuit, au moins un médecin sera disponible. Une infirmière et une réceptionniste-secrétaire seront présentes en permanence. L'implémentation de ce nouveau Poste de Garde, probablement le seul actuellement en Wallonie, à proposer autant de services, permettra évidemment aussi d'améliorer grandement la sécurité des médecins et de leurs patients.

L'échevin de l'Action sociale et de la Santé, Marc Parnentier, s'est avoué conquis par le projet : « Avec l'aide de la FAGC, c'est une nouvelle ère de l'offre en matière de soins qui s'ouvre à Charleroi. Car désormais, à tout moment, les personnes souffrantes pourront consulter si elles ont la possibilité de se déplacer au poste de garde, 24 heures sur 24 pendant les week-ends. S'ils ne peuvent se déplacer, les patients pourront alors même demander le passage du médecin à domicile. Et tout ça avec un numéro de téléphone facile à retenir, trois fois trente-trois ! ».

Seb. G